

nés sur le même sol : j'ai montré jadis comment, dans l'office romain primitif, l'office du temps appartient à la liturgie des basiliques urbaines, et comment l'office des saints appartient à la liturgie des sanctuaires cimésériaux ; les saints et leur culte sont entrés *intra muros*, et les deux cycles liturgiques se sont raccordés dans les grandes basiliques comme la basilique de Saint-Pierre ou de Latran, toujours d'une façon précaire. Quoi qu'il en soit des lointaines origines de cette concurrence, l'équilibre de l'office divin en souffre, il en a toujours souffert, et la démolition fixée par saint Pie V n'a pas été durable.

Benoît XIV reprit le dessein de saint Pie V. C'était le temps où le "modernisme liturgique" sévissait en France, et où le clergé de Paris, en 1736, recevait avec docilité le Bréviaire de Mgr de Vintimille : pendant cent trente et quelques années, nos aînés ont récité un Bréviaire dont en (1734), par voie diplomatique, le pape Clément XII avait exigé et n'avait pas obtenu le retrait, et dont la première édition était illustrée de gravures d'après Boucher ! Paris avait construit un Bréviaire à la façon dont il construirait aujourd'hui un palais d'Exposition, séduisant, léger et fragile !

Benoît XIV fut un instant séduit par cette architecture, dont un élément au moins était bon, pour autant 1^o qu'il assurait par l'office dominical et ferial la récitation du psautier chaque semaine, quitte à couper les psaumes trop longs, et 2^o qu'il faisait réciter les psaumes de la férie à toutes les fêtes, à l'exception des fêtes des martyrs et de la Sainte Vierge.

Mais, pour privilégier ainsi l'office dominical et ferial, force était de remanier le calendrier sanctoral, de supprimer des fêtes de saints, d'abaisser le degré de la plupart des fêtes maintenues. Quelle autorité avaient les liturgistes de Paris pour une pareille entreprise ?

Les consultants que nomma Benoît XIV, en vue d'une réforme romaine du Bréviaire Romain, furent dès leurs premières études placés devant le double projet : 1^o d'essayer une distribution du psautier analogue à celle de Paris ; 2^o de limiter le nombre et de baisser le degré des fêtes de saints. Après hésitation, ils repoussèrent toute modification à la distribution du psautier, estimant que la distribution en usage à Rome était ancienne et ne pouvait être abandonnée. Restait de réformer le calendrier, de supprimer des fêtes de saints, de baisser le degré de quantité d'autres, pour restaurer d'autant l'office dominical et ferial. Ils proposèrent au Pape un projet de calendrier, qui fait penser à une vieille inscription romaine, où il est dit des Barbares :

Moverunt sanctis bella nefanda prius !

Benoît XIV qui avait voulu sincèrement une *onesta correzione* du Bréviaire, et à qui on proposait une extermination de saints, à commencer par saint Grégoire VII, congédia les consultants. Il se réserva de refaire lui-même leur besogne, et il mourut sans y avoir pu mettre la main. Tout le vif et grave génie de Benoît XIV, toute sa science, toute sa bonne volonté conciliante n'étaient pas arrivés